

Mise à jour : samedi 16 mars 2013 07h00

Gouvy Courtil-Halconreux

## **Le train au pôle-bois en mai ou en juin**

Source: lavenir Ph.C.



ÉdA

**Rien ne s'oppose plus à l'arrivée du train au pôle Ardenne-bois d'Halconreux (Gouvy) en mai ou en juin 2013.**

GOUVY - Tout est prêt pour l'arrivée du train au futur pôle Ardenne-bois de Courtil-Halconreux (Gouvy). Le ministre Labille nous l'a confirmé.

*Techniquement, tout est prêt pour accueillir le train au pôle Ardenne-bois d'Idélux à Courtil-Halconreux, dès le 1er mars, écrivions-nous voici un mois.*

Nous avons demandé au ministre fédéral en charge du Chemin de fer, Jean-Pascal Labille, si Infrabel avait bien fait le nécessaire pour que le transport bimodal (route/rail) soit en effet opérationnel à Gouvy. M. Labille explique : *«Infrabel a travaillé à tout mettre en place pour permettre le raccordement au pôle Ardenne-bois et tout est désormais en place pour permettre l'arrivée de trains. Le premier train à accéder au site est prévu pour mai-juin 2013.»*

### **Partenariat privé/public**

En réalité, l'accès au raccordement du pôle Ardenne-bois d'Idélux est en service depuis fin décembre 2012, dans le cadre de la concentration des cabines de la gare de Gouvy.

Le premier client est la scierie Pauls qui possède déjà deux bâtiments sur le site et qui a son siège à Bullange.

Or Bullange était aussi desservi par le rail via la ligne 45 démontée depuis lors.

Cette liaison se fait dans le cadre d'un partenariat privé/public.

Pour Infrabel, l'investissement à Halconreux était minimal : le client (la scierie Pauls) se raccorde au fond du cul-de-sac 39 (le début de l'ancien tronçon de la ligne 163 entre Gouvy et Saint-Vith).

*«Nous avons supprimé le butoir et posé une aiguille de déraillement. Nous avons naturellement fourni un support technique à Idélux pour la conception de l'infrastructure ferroviaire.*

*La scierie Pauls a le souhait de commencer à recevoir des trains à partir du mai/juin 2013», nous confirme encore le ministre Labille.*

**Ph.C.**